Envoyé en préfecture le 22/04/2026
Reçu en préfecture le 22/04/2026
Publié le
ID : 035-213500994-20260420-DCM_20042026_01-DE

# Bordereau de signature

## DCM_20042026_01

| Signataire | Date | Annotation |
|---|---|---|
| Laurent Meunier, Directeur General des Services | 21/04/2026 | **Action : Visa** |
| Jacky Lechable, Maire | 21/04/2026 | **Action : Signature**<br>Certificat au nom de JACKY LECHABLE ( MAIRE , COMMUNE DE DOMLOUP) , émis par ChamberSign France CA3 NG Qualified eID, valide du 01 juin 2023 à 14:32 au 01 juin 2026 à 14:32. |
| Laurent Meunier, Directeur General des Services | 22/04/2026 | **Action : Fin de circuit** |

Dossier de type : Délibérations // Signées par le Maire

Envoyé en préfecture le 22/04/2026
Reçu en préfecture le 22/04/2026
Publié le
ID : 035-213500994-20260420-DCM_20042026_01-DE

***République Française***

**Commune de DOMLOUP**

**Département d'Ille et Vilaine**
**Canton de Châteaugiron**

**Extrait du registre des délibérations**

**CONSEIL MUNICIPAL**
**SÉANCE DU 20 AVRIL 2026**

Nombre de conseillers en exercice : 27
Nombre de présents : 20
Nombre de votants : 25

Le lundi 20 avril deux mille vingt-six, à vingt heures, le Conseil municipal de la Commune de DOMLOUP, régulièrement convoqué le 14 avril 2026, s'est réuni en séance publique à la mairie de DOMLOUP sous la présidence de Monsieur Jacky LECHÂBLE, Maire.

Présents : M.M. Jacky LECHÂBLE, Sébastien CHANCEREL, Katell BEUCHER, Daniel PRODHOMME, Jean-Marc DESHOMMES, Sunita LE ROUX, Bernard BOUFFART, Linda BOURVIC, Franck CHARON, Jérôme CHOPIN, Julien FESSART, Sylvie FILATRE, Catherine GUIBERT, Christophe LAINÉ, Yves LE GALL, Sandrine LELIÈVRE, Patrice MELOT, Michel MERCIER, Thierry ROLLAND, Camille SOCHARD

Absents(tes) excusée(s) : M.M Ewen CORNU, Sandrine BOUCARD (pouvoir à Katell BEUCHER), Sylviane GUILLOT (pouvoir à Jacky LECHÂBLE), Géraldine HARNOIS-MARTIN (pouvoir à Daniel PRODHOMME), Céline LÉPINE, Léna MONNIER (pouvoir à Jean-Marc DESHOMMES), Elodie RAYMOND (pouvoir à Sandrine LELIÈVRE)

Secrétaire de séance : Monsieur Bernard BOUFFART

## 2026-20/04-01 Approbation du procès-verbal de la séance du 7 avril 2026

Monsieur le Maire soumet le procès-verbal de la séance du 7 avril 2026 à l'approbation des conseillers municipaux.

Ces derniers sont invités à faire savoir s'ils ont des remarques à formuler sur ce procès-verbal, avant son adoption définitive.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil Municipal

- ✓ **Approuve** le procès-verbal de la séance du mardi 7 avril 2026.

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
Jacky LECHÂBLE

Le secrétaire de séance
Bernard BOUFFART